

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 9 février 2026 à 18 h 45

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Modification de la résolution numéro 2026-02-024 – Achats au fonds de roulement
2. Autorisation de dépenses supplémentaires – Équipements informatiques
3. Adoption des prévisions budgétaires 2025-2026-2027 – Transport Boischatel – Transport collectif et adapté
4. Demande d'aide financière 2025-2026-2027 – Transport Boischatel – Transport collectif
5. Demande d'aide financière 2025-2026-2027 – Transport Boischatel – Transport adapté
6. Affectation de dépenses – Excédent accumulé non affecté – Service des travaux publics
7. Acceptation de soumission – TP-2026-01 – Acquisition d'un balai de rue aspirateur usagé de type compact
8. Autorisation – Vente d'un véhicule à l'encan
9. Autorisation d'appel d'offres – Acquisition d'une pelle hydraulique sur pneus avec équipements
10. Période de questions
 - 10.1 Membres du conseil
 - 10.2 Public
11. Levée de l'assemblée

FAIT À BOISCHATEL, CE 6^E JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2026



Daniel Boudreault
Greffier